

# Synadiet lance le 1<sup>er</sup> observatoire du marché des compléments alimentaires



Depuis les années 2000 en France, le marché des compléments alimentaires est en croissance régulière. L'innovation des laboratoires, la quête du bien-être et du mieux vivre des consommateurs, le développement de l'automédication et le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui augurent d'une évolution positive du marché des compléments alimentaires dans les années à venir. Ce marché, de mieux en mieux structuré et de plus en plus sécurisé, propose une offre large et des circuits de distribution variés pour répondre aux nombreuses attentes des consommateurs.

**Synadiet, 1<sup>er</sup> syndicat national des compléments alimentaires en Europe, propose un tour d'horizon complet de ce marché au travers du 1<sup>er</sup> Observatoire des compléments alimentaires.** Son objectif : établir un état des lieux exhaustif du marché et définir les enjeux et perspectives. Cette année, un intérêt particulier est porté aux compléments alimentaires à base de plantes qui connaissent depuis 2012 une période d'incertitude réglementaire.

## Un marché des compléments alimentaires en bonne santé

- **Le marché français des compléments alimentaires est évalué à plus de 1,62 milliard d'euros en 2016<sup>1</sup>.** La progression des compléments alimentaires atteint + 5,3 %. Les augmentations les plus sensibles sont à mettre à l'actif des segments tonus-vitalité, transit-digestion et stress-sommeil. La pharmacie est le premier circuit de distribution depuis de nombreuses années, totalisant près de 52 % des parts de marché en 2016.
- **Les circuits spécialisés continuent leur développement** avec notamment l'ouverture de points de vente qui se poursuit (magasins bio, boutiques spécialisées). Le circuit Internet est en croissance alors que la vente par correspondance est en très net recul. D'une façon générale, le consommateur est désormais multicanal et susceptible de se tourner simultanément vers plusieurs distributeurs en fonction de ses besoins.
- **Les entreprises françaises sont en bonne santé et emploient près de 16 000 personnes.** Elles exportent des compléments alimentaires vers plus de 43 pays hors Union Européenne. Selon Synadiet, le marché a toutes les armes pour poursuivre son développement si la réglementation l'accompagne favorablement dans ce sens de création de valeur.

## Zoom sur un secteur en pleine croissance : le marché des compléments alimentaires à base de plantes

En France et en Europe, le marché des compléments alimentaires à base de plantes est en pleine croissance. **Il représente à lui seul 64 % des ventes de compléments alimentaires et génère un chiffre d'affaires annuel de 960 millions d'euros<sup>2</sup>.** Chaque foyer dépense en moyenne 14,55 euros chaque année. **Ce marché génère près de 8 000 emplois en France et plus de 600 000 en Europe.**

Dans ce marché en pleine expansion, la priorité est d'assurer un maximum de sécurité aux consommateurs. L'enjeu d'aujourd'hui est de faire reconnaître au niveau européen la particularité des compléments alimentaires à base de plantes. Synadiet soutient la création d'un cadre réglementaire spécifique pour les allégations plantes.

### Synadiet définit 4 axes stratégiques de travail pour 2017

1

**Accompagner les acteurs de la profession dans l'application de la réglementation afin de garantir une exigence de qualité pour le consommateur.** Après avoir mis à disposition de ses adhérents la Charte de Qualité, le Guide Etiquetage et les outils d'accompagnement dans l'application de l'arrêté plantes, Synadiet vient de publier un guide pratique sur la stabilité des compléments alimentaires.

2

**Anticiper et accompagner les évolutions réglementaires aux niveaux national et européen.** La longue collaboration de Synadiet avec l'EHPM (*European Federation of Associations of Health Manufacturers*) en est un exemple.

3

**Démontrer et valoriser l'intérêt économique et scientifique** du complément alimentaire dans le système de santé.

4

**Obtenir un nouveau cadre réglementaire européen propre aux plantes,** qui permette un traitement proportionné des allégations tout en garantissant une exigence qualité élevée des produits.

<sup>1</sup> IMS Health, IRI, données distributeurs et fabricants, FEVAD, FDV. CAM déc 2016

<sup>2</sup> Expansion consulting - may 2016

### Contacts presse



**Mélanie VOISARD**

03 80 43 54 89 / 06 12 52 53 15

melanie.voisard@buzzetcompagnie.com

**Audrey LACHAT**

03 80 43 54 89 / 06 09 96 51 70

audrey.lachat@buzzetcompagnie.com



# SYNADIET, le Syndicat National des Compléments Alimentaires

## Synadiet en quelques chiffres

60

publications produites par an

1

guide étiquetage des compléments alimentaires

1

charte qualité

8

personnes permanentes

13

Outils pratiques pour les adhérents sur différents thèmes

(Arrêté plantes, Nutrivigilance, Déclaration, Allégations, Étiquetage, Export...)

66 ans d'existence

Le premier syndicat européen des compléments alimentaires

1,62 Milliard d'€  
Le chiffre d'affaires du marché des compléments alimentaires en France, en 2016

224 adhérents

95 % de la profession en France

63 rendez-vous d'action publique par an

950 questions d'adhérents traitées

100 courriers par an

7 groupes de travail

Syndicat professionnel indépendant créé en 1950, SYNADIET regroupe aujourd'hui près de 95 % des professionnels du secteur des compléments alimentaires en France.

Les 224 adhérents sont représentatifs de la diversité des activités de ce secteur :

2 LABORATOIRES D'ANALYSES

103 FABRICANTS

66 INGRÉDIENTISTES

12 CONSULTANTS

41 FAÇONNIERS

En phase avec les exigences réglementaires et sanitaires, SYNADIET formule des propositions et met en place des actions concrètes pour une évolution responsable de son secteur d'activités, notamment sur les sujets qui ont trait à la qualité, à l'information et à la sécurité du consommateur.

[www.synadiet.org](http://www.synadiet.org)